

# Les mille sources de la Colère



N° 94

DECEMBRE 2016

## SUPPRESSIONS D'EMPLOIS AU 01/01/2017

Au titre des 2130 emplois supprimés pour 2017, un volet de +500 emplois lié à la mise en place du prélèvement à la source, ainsi + 12 emplois liés aux transferts d'autres ministères (rectorats, police, dépense de l'État, défense, affaires étrangères, gestion des retraites de l'État), de même + 80 emplois liés à « un allègement exceptionnel des suppressions d'emplois 2016, vient « minorer le volume des suppressions » pour le porter à - 1538 ETP.

### DEPARTEMENT 19

Les nouvelles 11 suppressions d'emplois au titre de 2016 pour notre département seront réparties comme dans le tableau ci-dessous. Quant à la déclinaison au niveau des services, elle sera évoquée lors d'un prochain Comité Technique Local (CTL) le 13 décembre 2016

DIRECTION	CATEGORIES												Total
	AGFIP	AFIP	AFIPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	Idiv expert	A	B	B géo	C	C Ast	
19 CORREZE		1	-1	-1				-3	-5		-2		-11

### Déclinaison locale :

Structures	Variation		
	A	B	C
Trésorerie d'Argentat			- 1
Direction	-3*	- 1	- 1
Trésorerie de Vigeois		- 1	
Trésorerie Tulle OPH		- 1	
SPF Tulle		- 1	
SIE Brive		- 1	
Paierie départementale		- 1	
Trésorerie Ussel		+ 1	

\* le prélèvement de trois emplois de catégorie A traduit les redéploiements d'emplois opérés suite à la création de la Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) et de son organisation territoriale.

**PAR CONTRE, NOUS INVITONS L'ENSEMBLE DES PERSONNELS DE LA RÉSIDENCE DE TULLE À PARTICIPER À L'ACTION INTERSYNDICALE DEVANT LA DIRECTION LE 13 DÉCEMBRE 2016 À 09H00. UNE HMI SERA DÉPOSÉE POUR L'OCCASION.**

## FONCTIONNAIRE BASHING....

De nombreux candidats à l'Élysée proposent la suppression massive d'emplois publics comme principale mesure pour sauver une France aux poches vides. Ils s'appuient sur l'image plus ou moins caricaturale que les Français ont des fonctionnaires, systématiquement vus comme un poids quand les comptes publics se dégradent. L'apport bénéfique des services publics comme la police, l'éducation, la justice ou les hôpitaux dans la sérénité de l'activité économique est quant à lui bien souvent occulté.

Ne vous inquiétez pas, le service public sera maintenu, puisque les rescapés de la fonction publique travailleront 39 h payés 37 pour compenser les suppressions d'emplois et ce jusqu'à 65 ans, nouvel âge légal de départ à la retraite. Certaines missions pourront être confiées au secteur privé, à condition quelles soient rentables bien sûr. D'ailleurs de grandes entreprises privées ont déjà mis la main sur les réseaux créés par la puissance publique: eau, électricité, téléphone, autoroutes. La santé et l'éducation seraient-elles l'étape suivante ?

Faut-il réformer le statut des fonctionnaires ? L'aligner sur le privé ? Le débat est récurrent.



20 % de la population, c'est aussi une masse électorale importante qui doit se mobiliser pour que nos acquis, nos emplois et nos missions ne soient pas détruits à tout prix. Se mobiliser maintenant c'est se mobiliser pour demain pour assurer un service public de qualité et sur tout le territoire.

## FERMERA ? FERMERA PAS ?

Décidément il est écrit que les terres présidentielles ne sont pas régies par le droit commun. Comme une ritournelle bien rodée, des fermetures de trésoreries sont annoncées par notre direction en cours d'année mais retoquées par le pouvoir politique quelques jours avant l'échéance.

Bien évidemment la CGT milite pour un maillage territorial au plus proche des besoins de la population et à ce titre ne se réjouit pas des annonces de fermetures.

Bien évidemment les moyens en personnels doivent être mis en regard de ce maillage tant pour assurer un

service de qualité que pour préserver les conditions de travail des personnels concernés.

Mais placer des agents dans une instabilité chronique, sans aucune visibilité sur leur avenir même à très court terme, relève d'une forme de maltraitance particulièrement nocive.

Rendez-vous donc en 2017 pour la 3ème annonce de fermeture sans aucune garantie que ce sketch de très mauvais goût ne se reproduise pas.

## MUTATIONS

Comme tous les ans, la campagne de mutations va démarrer.

Cette année elle sera ouverte du 16 décembre au 20 janvier.

Quelques nouveautés sont à noter :

– Le transfert de missions entre directions au sein de la même RAN : une priorité est accordée aux agents pour suivre leur mission transférée dans une autre direction de la même RAN, dans la limite du nombre d'emplois transférés ;

– Les réorganisations de services au sein d'une même commune d'affectation locale : les agents, concernés par un transfert de leur service sur une autre structure et sur la même commune, sont obligés de suivre la mission. Ils ont toutefois la possibilité de faire avant d'autres vœux pour convenances personnelles.

– L'instauration d'un délai de séjour de 3 ans :

\* pour les IFIP sur les postes pourvus au profil et au choix

\* dans la dominante de formation des contrôleurs stagiaires

\* pour les agents administratifs stagiaires

N'hésitez pas à contacter vos représentants CGT Finances Publiques pour tout renseignement.

## INVITATION GALETTES

La CGT convie ses adhérents et sympathisants à partager une galette fraternelle sur trois sites du département :

– à Tulle, le lundi 23 janvier à 13h00 (cité adm. – Local Syndical)

– à Brive le vendredi 20 janvier à 13h00 (salle de repos du 3ème étage).

– à Ussel, le jeudi 19 janvier à 13h00 (CFP – salle de réunion)

Une HMI est déposée sur chacun de ces sites pour permettre votre participation. Venez nombreux !

*Toute l'équipe de Mille*

*Sources de la Colère vous*

*souhaite de bonnes fêtes*

*de fin d'année*

